

Sir Adolphe Chapleau fit demander son premier ministre, l'hon. M. Marchand, et lui montra la dépêche.

Le premier ministre fut fort décontenancé, et exprima sa grande surprise à la manière dont Mgr Bruchési devait avoir représenté à Rome la politique du gouvernement. Le bill de l'instruction publique était alors dans les mains du proposeur et du second de l'adresse, vu que la législature avait été convoquée pour dans quelques jours.

De plus, le bill avait été annoncé, pour ainsi dire, dans tous les organes du gouvernement, et ne pouvait pas très facilement être retiré. Sous de telles circonstances, le premier ministre déclara fermement à Sir Adolphe qu'avant de laisser toucher au projet de loi le cabinet résignerait. Le lieutenant-gouverneur dont l'influence à Rome avait toujours été grande, télégraphiait immédiatement au cardinal Rampolla qu'il était impossible de retirer le bill, et qu'il écrivait sur le champ pour expliquer les raisons du gouvernement. Le cardinal répondit que le Pape n'avait pas ordonné le retrait de la mesure. Toutefois, sir Adolphe écrivit le jour même, tel qu'il l'avait promis, une longue lettre, dans laquelle il prenait vigoureusement la défense de la loi projetée du gouverneur, qui, prétendait-il, au lieu d'être au détriment de l'éducation catholique, était très favorable, vu qu'elle procurait aux autorités ecclésiastiques l'aide de l'État. Il fit aussi l'éloge des bonnes dispositions des ministres envers l'Église, et se laissa aller, à sa guise, à des dissertations philosophiques sur l'éducation en général. Sir Adolphe écrivit aussi à son grand ami, Monseigneur Merry del Val, l'ex-délégué papal au Canada, et s'assura que le bill proposé de l'éducation était dans sa lettre une copie de ce qu'il avait écrit au cardinal Rampolla.

Dans l'intervalle, M. Marchand, qui s'était vu exposé à résigner, crut devoir au moins dire quelque chose à l'archevêque de Montréal. Par conséquent il lui adressa un document de deux pages de clavigraphie, dans lequel il témoignait humblement de sa surprise de l'attitude de ce prélat au Vatican. Il (M. Marchand) s'était permis de croire, disait-il, que plus de soixante ans de soumission et de dévouement à l'Église lui donnaient droit à l'entière confiance de ses supérieurs. Malheureusement, il s'était trompé. Il était étonné qu'un archevêque informât le Pape sur une mesure publique sans avoir les documents officiels. En effet, tout ce que Sa Grâce avait pour se guider, en cela, c'étaient les rapports des journaux conservateurs, dont les auteurs étaient parfaitement étrangers au bill lui-même.

Mgr Merry del Val, d'un autre côté, répondit à Sir Adolphe, qu'il ne pouvait comprendre l'attitude de Mgr Bruchési.

Ce sont là les faits."

M. l'évêque Bruchési a été tellement contrarié par toute la publication de cette histoire qu'il ne veut plus recevoir la *Gazette*. Oui, il s'est désabonné et ses agents d'annonce se sont chargés d'en informer le public.